

Réf: Dossier 413054

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO-ECOLE.GNALY »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET 1 RUE DES CARAIBES
PRES DU COMMISSARIAT DU 5ème ARRONDISSEMENT,
Lot 109, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO-ECOLE.GNALY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Formation permanente et autres activités d'
enseignement auto-école.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET 1 RUE DES CARAIBES
PRES DU COMMISSARIAT DU 5ème ARRONDISSEMENT, Lot
109, Ilot 13

Dirigeant(s) M GNALY BAILLY GAUDENS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05566 du 02/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33202/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

